

# Stéphane Rosenblatt attaque RTL en justice

## MÉDIAS Les tensions au sein du management inquiètent le personnel

- Le directeur général de la télé exige de récupérer la responsabilité de Bel-RTL.
- La guerre avec Philippe Delusinne est ouverte.
- Son départ semble inéluctable.

Le conflit ouvert entre Stéphane Rosenblatt, numéro deux de RTL, et le CEO du groupe Philippe Delusinne tourne à l'aigre. Le directeur général de la télévision a décidé d'attaquer en justice son propre employeur ! Son avocat a cité RTL Belgium en référé devant le président du tribunal du travail de Bruxelles. Les plaidoiries ont été fixées au 12 juillet. Stéphane Rosenblatt demande à être réintégré dans l'intégralité de ses fonctions, c'est-à-dire récupérer la compétence sur le contenu de la radio Bel-RTL qui vient de lui être retirée. RTL, de son côté, conteste qu'il y ait eu modification de fonction. Si Stéphane Rosenblatt n'obtient pas gain de cause, son avocat a déjà annoncé qu'il y aura une procédure sur le fond visant à demander la résolution judiciaire du contrat de travail. C'est-à-dire constater la fin du contrat suite à une faute commise par RTL...

Le conflit entre les deux hommes a débuté il y a quelques semaines à l'occasion de l'éviction d'Eric Adelbrecht, directeur

général des radios (Bel-RTL, Contact, Mint), sanctionné pour les mauvaises audiences de Bel-RTL. Il y a un an, Philippe Delusinne lui avait déjà retiré la responsabilité du contenu de Bel et l'avait confiée à Stéphane Rosenblatt. L'idée était de créer plus de transversalité dans l'organisation du groupe mais aussi de trouver une forme de compensation pour Stéphane Rosenblatt qui avait dû céder la direction de l'info à Laurent Haulotte.

Lorsqu'Erwin Lapraille (ex-directeur marketing) a été désigné pour succéder à Eric Adelbrecht, on a appris qu'il allait reprendre la responsabilité complète du pôle radio, en ce compris Bel-RTL. Stéphane Rosenblatt a donc perdu cette compensation qui lui avait été octroyée il y a un an et ne conserve « que » la direction générale de la télévision, qui représente tout de même et de loin la plus grosse partie de l'activité de RTL. Il ne digère pas ce retrait de compétences - le deuxième en un an - et y voit un affront alors qu'il estime ne pas avoir démérité. Philippe Delusinne, qui ne souhaite pas le départ de Stéphane Rosenblatt, lui a fait des propositions alternatives qu'il a déclinées.

Chacun campe, depuis, sur ses positions : Philippe Delusinne se refuse à licencier Stéphane Rosenblatt, ce qui imposerait de lui verser des indemnités et ce dernier se refuse quant à lui à démissionner.

Ce n'est pas tous les jours qu'un directeur général attaque en justice son propre employeur. « En

soi, ce genre de conflit n'est pas rare dans une entreprise mais, généralement, tout se règle en coulisses. On trouve une solution à l'amiable et on se quitte en gentillesse », nous explique un spécialiste du droit du travail. Ici, Stéphane Rosenblatt a choisi la voie la plus agressive ». Cela donne lieu à une situation complètement surréaliste et difficilement tenable puisqu'il continue à travailler comme si de rien n'était. Il assiste aux réunions du comité de direction, prépare les grilles de rentrée, donne des interviews...

### Et maintenant ?

Que va-t-il se passer maintenant ? Premier scénario : Stéphane Rosenblatt obtient gain de cause devant la justice. Le juge considère que RTL n'avait pas le droit de lui retirer cette compétence et contraint le groupe à le réintégrer dans sa double casquette télé et radio. On voit difficilement l'entreprise s'exécuter. Ce serait se déjuger. On peut supposer que cela forcera RTL à se mettre autour de la table et à négocier avec Stéphane Rosenblatt le montant de ses indemnités de départ. Deuxième scénario : RTL gagne. Le numéro deux de RTL doit alors se contenter de la direction générale de la télévision

ou choisir de démissionner. Pour beaucoup d'observateurs, son départ est devenu dans les deux cas inéluctable.

Au sein du personnel, déjà largement éprouvé par le plan social Evolve (88 suppressions d'emplois), ces changements et ces tensions au sein de la direc-

tion inquiètent au plus haut point. « Il y a une énorme crainte des employés qui ont découvert à quel point les tensions étaient graves au sein de la direction, nous explique-t-on. Plus personne ne sait plus où on va ni s'il y a encore quelqu'un à la barre. On change des personnes. C'est vrai. Mais est-ce ça, une stratégie ? A l'heure où les défis sont immenses en radio et en télé, est-ce le moment de prendre le risque de se priver de Stéphane Rosenblatt qui a une grande connaissance des deux médias ? ».

Le malaise est d'autant plus grand que la personnalité du nouveau directeur de la radio,

Erwin Lapraille, est loin de faire l'unanimité. Son manque d'expérience à la tête d'une radio est pointé. Des informations circulent également en interne indiquant que le groupe RTL va mener un audit interne pour vérifier s'il n'a pas été en conflit d'intérêts dans ses fonctions précédentes de directeur des acquisitions. Le porte-parole de RTL Belgium a démenti l'existence d'un tel audit. « Il y a beaucoup d'interrogations et de doutes sur l'avenir de l'entreprise, nous explique-t-on encore. Et les départs volontaires se multiplient ».

Le départ de Stéphane Rosenblatt marquerait un tournant pour RTL. Rentré au sein de la chaîne luxembourgeoise en 1985 comme reporter, il a gravi les échelons de la société pour en devenir l'un des piliers. Il est directeur général de la télévision depuis 2002. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER  
MAXIME BIERMÉ

# RTL

## « La transformation touche tout le monde »

RTL Belgium a réagi par communiqué à l'action en justice intentée par Stéphane Rosenblatt.

Le groupe dit regretter « cette décision et la situation conflictuelle actuelle à laquelle elle mène ». Il explique qu'elle fait suite « aux aménagements récents opérés au sein du Comité de direction, lesquels visaient notamment à rencontrer la volonté du conseil d'administration de Radio H de nommer une personne spécifique dédiée exclusivement à la direction des radios du groupe et de palier le plus ra-

pidement possible l'absence d'avancées dans le redressement des audiences de Bel RTL ».

### **Des compétences « reconnues et valorisées »**

« Cette évolution fait partie intégrante de la transformation à l'œuvre au sein de l'entreprise depuis septembre 2017 et qui s'est notamment traduite par le départ de 88 collaborateurs et la réorganisation des équipes en place. Cette transformation

porte sur l'ensemble de l'entreprise, en ce compris son comité

de direction ».

Si RTL Belgium dit comprendre les éventuelles réticences à ces aménagements, « elle ne peut néanmoins concevoir que son plan de transformation ne concernerait que les seuls collaborateurs opérationnels ».

RTL Belgium rappelle qu'il n'a jamais été question de se séparer de Stéphane Rosenblatt « dont les compétences en matière de télévision ont toujours été reconnues et dûment valorisées » et fait valoir « plusieurs tentatives d'apaisement et des propositions de conciliation ».

Selon nos informations, on lui aurait proposé un rôle de conseiller qu'il aurait refusé. Le groupe ajoute enfin qu'il s'attellera à « exposer avec détermination son point de vue devant les juridictions concernées ». C'est-à-dire, comme nous l'a expliqué son avocat Herman Craeninckx, à contester qu'il y ait eu modification de fonction. ■

J.-F.M.